

**COMPTE- RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE LANGEVIN DU MARDI  
26 SEPTEMBRE 2023 :**

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance à 18h15, et remercie tous les membres présents.

**Secrétariat de séance** : représentante des professeurs.

**Ordre du jour** :

- Semaine des voyages scolaires du LGT
- Sorties
- Points sur la rentrée
- Informations diverses (pacte...)
- Modification des conventions du LP
- Vote électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves
- Contrats et conventions
- Questions diverses.

**I/ Adoption du P.V. du C.A. du 26.09.23 :**

→ **Vote du P.V. du 26.09.23**: approuvé à l'unanimité (16 votants).

**II/ Approbation de l'aménagement du calendrier de l'année scolaire :**

- **Semaine des voyages**: Il avait été initialement proposé une semaine unique pour l'ensemble des voyages scolaires du 15 au 20 avril 2024 (hors Sections professionnelles (leur calendrier dépendant des stages), et hors séjour au ski et échanges avec des établissements étrangers). Finalement, en raison du lundi de Pâques, férié, de la semaine sainte en Italie et en Espagne, période de forte inflation, mais également du fait des vacances scolaires concomitantes pour deux zones scolaires, également source de tensions sur les capacités d'accueil et sur les prix, la semaine des voyages a été avancée **du 25 mars 2024 au 29 mars 2024**, sauf pour l'échange avec l'Espagne et le séjour au ski.
- **Semaine du bac blanc des Terminales G.T** : elle précèdera celle des voyages, **du 17 mars au 22 mars 2024**.
- **Sorties scolaires** : aucune sortie scolaire n'a été pour le moment proposée.

→ **Vote des aménagements du calendrier de l'année scolaire** : approuvé à l'unanimité (17 votants).

### III/ Points sur la rentrée scolaire 2023 :

- Effectifs inscrits à ce jour : 1 534 élèves ;
- De grosses difficultés ont été rencontrées dans la gestion des flux du restaurant scolaire, en raison d'une augmentation de 300 élèves supplémentaires inscrits à la restauration scolaire cette année, sur un total de 810 élèves inscrits. Les lundis et les mardis demeurent encore compliqués à gérer malgré les derniers réaménagements des flux. La pause méridienne a été fort heureusement élargie de 30 à 50 minutes, la régulation est en cours ; remerciements de M. le Proviseur adressés aux équipes de la restauration scolaire et de la Vie scolaire pour leur sens d'adaptation et leur implication (3 réunions ont été nécessaires pour trouver des solutions).
- Les états de service des enseignants sont désormais disponibles pour signature au secrétariat de M. le Proviseur ;

### IV/ Informations diverses :

#### ✂ Concernant la mise en place du PACTE au sein du lycée LANGEVIN, bilan au 26.09.23:

- 18 parts ont été demandées (4 pour la SEP et 14 pour la LGT) ;
- 11 enseignants sont demandeurs ;
- 11 parts ont été attribuées au RCD ;
- 1 part a été attribuée pour un stage de réussite ;
- 3 parts sont demandées pour des innovations pédagogiques et un appui aux élèves à besoins particuliers ;
- 3 parts sont demandées pour des missions liées au lycée professionnel.

M. le Proviseur précise que le plan de RCD sera présenté normalement lors du prochain C.A.

#### ✂ Convention S.E.P. :

Une réactualisation de l'article 6 de la convention a dû être nécessaire afin de spécifier l'ajout d'un versement pour la rentrée de 2023 d'une allocation aux lycéens en bac professionnel lors des périodes de formation professionnelle (allocation versée par l'Etat) ;

→ **Vote pour la réactualisation de la convention S.E.P. : 0 contre, 1 abstention, 16 pour.**

#### ✂ Mise en place du vote électronique pour les élections des représentants de parents d'élèves :

- Causes diverses : la baisse de l'investissement des parents d'élèves en présentiel ;
- 2 voire 3 jours de préparation étaient nécessaires pour l'envoi du matériel de vote ;
- Le coût des enveloppes et du papier utilisés pour les bulletins de vote ;
- Certains élèves ne transmettaient pas le matériel de vote qui se perdait dans la nature ;

Désormais, le vote est organisé sur une semaine, **du 6 octobre au 13 octobre**, et **par le biais de Pronote** qui offre une procédure sécurisée et accessible à tous les parents qui sont prévenus antérieurement par la diffusion d'un message d'annonce.

Aux dernières élections de parents d'élèves en présentiel, il a été dénombré moins de 100 votants pour plus de 1400 élèves inscrits.

Les représentants des parents d'élèves présents au Conseil d'administration ont émis un avis très favorable à cette modernisation.

→ **Vote pour la mise en place de la procédure de vote électronique pour les élections des représentants de parents d'élèves : approuvé à l'unanimité (17 votants).**

## **VI Contrats et conventions :**

- Convention à l'attention des étudiants de STS pour le versement d'une bourse (PRAME) par la Région, dans le cadre de la mobilité à l'étranger : une dizaine d'élèves est concernée ;
- Convention pour la collecte des déchets des soins à l'infirmierie ;
- Convention pour l'obtention d'un financement de la part de la Région pour l'activité Voile : la Région prend en charge la rémunération d'un moniteur.

→ **Vote pour les contrats et conventions : approuvé à l'unanimité (17 votants).**

## **VII Questions diverses :**

→ *Question des représentants des élèves :*

- Demande de la remise en place du panier- repas, car des élèves ont des activités ou encore quelques cours qui empiètent sur la pause méridienne : La gestionnaire, et le chef cuisinier, proposent une réunion de concertation avec des représentants des élèves pour étudier la faisabilité de la demande. L'année passée, seuls 20 demandes par jour ont été émises, alors que la préparation de ces paniers repas requiert beaucoup de temps de travail et du personnel.
- Validation de la demande d'achats de nouvelles tables de pique- nique : 1 à 2 tables seront commandées d'ici la fin de l'année 2023 (900€ l'unité) ;
- L'espace cafétaria présente des dysfonctionnements : local mal aéré, la chaleur tend à s'accumuler : cette information a déjà été remontée à la Région, la réponse est en attente ; les salles d'activité attenantes à la cafétaria sont aveugles : demande est faite de pouvoir percer des ouvertures ;

→ *Question des représentants des agents :*

Quid de la nomination d'agents de prévention sécurité pour les personnels.

Affectation gérée par la Région, et concerne plus particulièrement agents régionaux qui perçoivent une indemnité ; au lycée Langevin, M. le Fondé de pouvoir assume la fonction d'assistant prévention- Etat dédiée à tous les personnels ; Cette mission n'est pas rémunérée pour les personnels administratifs et les personnels de laboratoire qui, s'ils l'acceptent, interviennent alors de façon bénévole.

*Remarque :* M. le Proviseur est garant de la sécurité de tous les personnels.

→ *Question des représentants des enseignants de la liste Plurielle :*

1/ Les groupes de Langue Espagnol sont déséquilibrés en Première notamment, et en particulier en STMG, ce qui entraîne des apprentissages inégalitaires entre les élèves : M. le Proviseur table sur les départs et les arrivées d'élèves au fil du trimestre pour améliorer la répartition des élèves ;

2/ La convention sur les tablettes numériques votée en 2019, arrive bientôt à échéance : la Région qui a en charge la gestion du matériel, a précisé que 90% des établissements étaient désormais équipés de tablettes et qu'il n'y aurait par conséquent pas de retour vers les manuels papier : demande est formulée d'un bilan sur les difficultés d'utilisation récurrentes que les professeurs et les élèves rencontrent depuis la mise en place des tablettes numériques.

Un membre de l'administration précise qu'un bilan, entre enseignant peut être réalisés mais s'il n'y a pas d'interlocuteur de la région à l'écoute ce sera compliqué (non présence d'élus régionaux au Conseil d'administration depuis plusieurs mois).

Le référent numérique de la Région a signifié que des améliorations seront apportées aux nouvelles tablettes : un appel d'offre a été passé cette année.

Un membre de l'administration pense qu'il est possible d'ajouter des bornes- relais supplémentaires pour essayer de limiter les problèmes de connexion encore signalés dans plusieurs zones de l'établissement, mais aussi contrevenir aux iniquités entre les élèves qui peuvent bénéficier d'un partage de connexion et les autres. Il est donc regrettable de disposer d'un outil des plus utiles mais rendu ainsi le plus souvent inutilisable.

M. le Proviseur remercie tous les membres du Bureau actuel pour le temps consacré tout au long des C.A. de cette précédente année scolaire, puisque le prochain C.A. sera constitué des nouveaux élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 19h30.